

Bourse d'Excellence ENTREPRENEURIAT

Créée en 2019, la **Fondation Partenariale Polytechnique Hauts-de-France** a pour objet de développer et soutenir l'innovation, la recherche scientifique et technologique, l'entrepreneuriat, ainsi que l'accompagnement de la démarche pédagogique et la solidarité en faveur des étudiants.

Le fonds de dotation **Fondation Polytechnique Hauts-de-France** propose une **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat**, destiné aux étudiant(e)s entrepreneur(e)s justifiant d'un parcours d'excellence dans leur cursus professionnel ou de formation.

La **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat** a pour objectif de récompenser et d'accompagner les réussites entrepreneuriales issues de l'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE : soit une création ou soit une reprise d'entreprise.

Notre fondation salue la montée en puissance de nouvelles créations et reprises d'entreprises.

Le concours est composé de 2 étapes :

- Etape 1 : déposer un dossier de candidature à télécharger sur notre site : www.uphf.fr/fondation ;
- Etape 2 : le porteur de projet pitchera son projet devant le comité de sélection composé de membres de la Fondation, dont un entrepreneur.
Durée du pitch : 10 mn + 10 mn de questions/réponses.

CRITERES D'ELIGIBILITE

La **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat** est ouverte :

- uniquement pour les entrepreneur(e)s issu(e)s de l'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE et de l'INSA Hauts-de-France, à plus ou moins 3 ans du diplôme ;
- l'entreprise créée doit être immatriculée dans la région des Hauts-de-France. Elle connaît une croissance régulière et son équilibre financier est assuré. Par son dynamisme, elle contribue au développement de la région Hauts-de-France, et plus spécifiquement du Hainaut-Cambrésis ;
- l'entrepreneur(e) doit avoir bénéficié d'un accompagnement par une structure régionale d'appui à la création/reprise d'entreprise (Hubhouse, BGE, Incubateur, Pépite...) ou par un organisme régional de financement à la création d'entreprise ;
- l'entrepreneur(e) détient 33 % au minimum du capital de sa société si déjà constituée.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

- le document administratif du programme de bourses d'excellence (voir annexe 1) ;
- copie de la carte d'identité, titre de séjour en cours de validité, du candidat ;
- relevé d'identité bancaire personnel ;
- document de présentation du projet (voir annexe 1).

Il sera renvoyé à la date indiquée sur le document administratif.

MODALITES DU PRIX DE LA FONDATION

La **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat** est attribuée au titre de l'année scolaire 2023-2024. Son montant unitaire s'élève à 3 000,00 € (trois mille euros).

En candidatant à la **Bourse d'Excellence l'Entrepreneuriat**, le candidat s'engage à :

- fournir des informations exactes et à jour lors de l'envoi de son dossier de candidature ;
- veiller à ce que toute intervention de sa part ne porte pas atteinte à l'image et à la réputation du fonds de dotation de la **Fondation Polytechnique Hauts-de-France**.

REGLEMENT ET LITIGES

La participation à la **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat** implique l'acceptation sans réserve ni restriction du présent règlement.

Tout manquement à ce dernier et aux engagements susmentionnés entraînerait un réexamen de la bourse attribuée par la Fondation. Toute contestation relative au présent règlement, quelle que soit sa nature, sera tranchée souverainement et en dernier ressort par la Fondation dans le respect de l'esprit du présent règlement.

La **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat** est soumise au droit français.

DROITS A L'IMAGE ET AUTORISATION DE DIFFUSION

Du fait de sa participation à la **Bourse d'Excellence Entrepreneuriat**, le candidat accepte que son image et/ou ses propos puissent faire l'objet d'une communication interne et externe de la **Fondation Polytechnique Hauts-de-France**.

Les participants autorisent par ailleurs la Fondation à mentionner leur nom dans des communiqués, articles de presse, et ce, sur tout support écrit (livres, magazines, catalogues, brochures, etc.) et/ou multimédia, quel que soit le format, dans le monde entier.

ANNEXE 1 - DOSSIER DE CANDIDATURE 2023 - 2024

Prix de la Fondation pour l'Entrepreneuriat

Le Porteur de Projet

NOM - Prénom : Date de naissance : Nationalité :

Adresse :

Tél : Email :

Nom du diplôme et année :

Composante + Etablissement : Responsable de formation :

Expérience professionnelles (joindre 1 CV)

Le Projet

Origine de votre idée :

Motivations pour le projet :

Nom PROJET :

Description du projet :

Equipe ou associé-e(s) :

Présentation des produits et/ou services :

Caractéristiques innovantes, brevets :

Partenariats du projet :

Evolution de votre entreprise à 5 ans :

Le marché ? Dimension, tendances caractéristiques ? Clients ? Concurrence ?

A quel stade en êtes-vous ? Idée, étude de marché, prévisions financières, statut juridiques, premières réalisations...

Avez-vous rencontré une structure d'accompagnement à la création d'activité ?

Remarques complémentaires

.....
.....
.....